



**L'UNION REGIONALE DE LA CONSTRUCTION BOIS AMEUBLEMENT CGT IDF
S'ADRESSE A VOUS :**

ETAT D'URGENCE POUR NOS DROITS

**NON A LA RETRAITE PAR POINTS,
OUI A L'AUGMENTATION DES SALAIRES ET DES PENSIONS
GREVE A PARTIR DU 5 DECEMBRE !**

L'heure est grave : Avec la réforme Macron / Delevoye un nouveau coup est porté contre nos retraites par répartition : en tentant d'instaurer un système universel de retraite par points, ils ouvrent la voie à la capitalisation qui recule l'âge de la retraite tout en dégradant le niveau des pensions.

Si cette contre-réforme voyait le jour, chaque salarié devrait se payer individuellement sa retraite en recourant à un système d'assurance, pour le plus grand profit des fonds de pension !

Cette contre-réforme mise en œuvre, cela entraînerait la destruction de notre Sécurité sociale que nous avons chèrement conquis en 1945.

Pas un seul secteur, pas un salarié du public ou du privé, retraité, chômeur, jeune ... etc., n'échapperait à cette contre-réforme scélérate : Tous, nous serons touchés !

Depuis des années, avec la Fédération CGT de la Construction, du Bois et de l'Ameublement, nous revendiquons la retraite à 55 ans pour les salariés exerçant un travail pénible dans notre secteur et qui pour beaucoup sont déclarés en inaptitude professionnelle bien avant de pouvoir bénéficier de la retraite.

En fait, nous revendiquons pour les salariés de la Construction qui travaillent sur les chantiers un 43^{ème} régime de retraite, prenant en compte la dangerosité de nos métiers : 1 mort par jour travaillé en moyenne, et un accident grave toutes les 5 minutes sur les chantiers de la Construction !

Chacun comprend qu'avec la retraite par points prônée par Macron, notre revendication n'aura aucune chance d'aboutir et ne fera qu'aggraver notre situation : la plupart des salariés de la Construction arriveront à la retraite dans des conditions précaires, usés et handicapés, avec une pension de retraite misérable !

IL FAUT PORTER UN COUP D'ARRET A CES ATTAQUES !

URCBA CGT IDF Union Régionale de la Construction - Bois - Ameublement CGT IDF

Bureau 406 – Bourse du Travail 3, Rue du Château D'Eau 75010 PARIS

Tel : 01 48 84 50 98 - Fax : 01 48 84 51 02 - Port : 06 78 59 68 47 - E-mail : urcabcgtid@gmail.com

DROIT DE GREVE

Pour le Privé : tout salarié peut exercer le droit de grève.

La grève peut avoir pour but d'appuyer non seulement des revendications propres à l'entreprise mais également des revendications formulées sur le plan national, dès lors que les revendications considérées sont « étroitement liées aux préoccupations quotidiennes des salariés au sein de leur entreprise ». C'est pour cela que la Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois – Ameublement a lancé un appel national à la grève.

Important : L'article du code du travail **L. 2511-1** : l'exercice du droit de grève ne peut justifier la rupture du contrat de travail, sauf faute lourde imputable au salarié.

Son exercice ne peut donner lieu à aucune mesure discriminatoire telle que mentionnée à l'article **L. 1132-2**, notamment en matière de rémunérations et d'avantages sociaux.

Tout licenciement prononcé en absence de faute lourde est nul de plein droit.

Depuis plusieurs mois perdure un sentiment général de mécontentement et de ras-le-bol dans la population, chez les salariés.

Suite à la grève massive des agents de la RATP, le 13 septembre dernier, l'intersyndicale de la RATP a lancé un appel unitaire à la grève illimitée, jusqu'à satisfaction, à compter du 5 décembre 2019.

Et aujourd'hui, il y a un appel unitaire national des Confédérations CGT – FO – FSU – Solidaire et des organisations de jeunesse à la grève le 5 décembre pour l'abandon du projet Macron / Delevoye de retraites par points.

Nous pouvons faire reculer Macron, fidèle « fondé de pouvoir » de la finance et du MEDEF, et bloquer ces nouvelles attaques contre notre protection sociale !

ALORS A PARTIR DU 5 DECEMBRE, NOUS POSERONS LE SAC ET SERONT EN GREVE !

CONTRE LA REGRESSION SOCIALE !

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALARIES DE LA CONSTRUCTION, DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT EN ILE-DE-FRANCE, A SE JOINDRE A CETTE GREVE ET A LA PREPARER :

AVEC NOS SYNDICATS, REUNISONS-NOUS SUR NOS LIEUX DE TRAVAIL, CHANTIERS, BUREAUX, ... POUR PREPARER LA GREVE DU 5 DECEMBRE ET DECIDER DES SUITES ..., DE SA RECONDUCTION !

POUR EXIGER :

- *Le retrait du projet de loi Macron / Delevoye : NON à la retraite par points*
- *Le maintien et l'amélioration des 42 régimes de retraite solidaires par répartition*
- *La mise en place d'un 43^{ème} régime de retraite prenant en compte la dangerosité de nos métiers dans la Construction, le Bois et l'ameublement*
- *La retraite à 60 ans à taux plein pour tous, et à 55 ans pour les travailleurs exerçant un métier pénible et dangereux*
- *L'augmentation générale des salaires et des pensions de retraite*

Pour mon avenir et celui de mes enfants,

J'arrête le travail, je suis en grève et je manifeste: **A COMPTER DU 5 DECEMBRE**

**Manif a Paris le 5 Décembre :
14h00- Gare de l'est vers Nation**